



Message des évêques suisses pour les 400 ans de la canonisation de saint Charles Borromée

*Charles Borromée, saint patron protecteur de la Suisse catholique, a été canonisé le 1^{er} novembre 1610 (*2.10.1538 Arona, † 3.11.1584 Milan). Le 400^e anniversaire de sa canonisation marque ainsi, pour la Conférence des évêques suisses (CES), l'occasion de mentionner, avec reconnaissance, l'impact de Borromée sur notre territoire confédéral. La CES invite les catholiques de Suisse à faire mémoire de ce réformateur de l'Eglise, qui a fidèlement promu les décisions du Concile de Trente. Nous voudrions énumérer quelques aspects de cette œuvre.*

(1) *Protector Helvetiae*

Alors archevêque de Milan et cardinal du titre de Sainte-Praxède à Rome, Charles Borromée est nommé *Protector Helvetiae* par le Pape Pie IV. On est en 1560 - encore sous le Concile - et cette nomination fait suite à la demande des cantons catholiques de la Confédération helvétique. Charles Borromée, particulièrement attentif aux événements suisses, se fit une image très personnelle des conditions de vie du clergé et de la population lors de visites pastorales et voyages diplomatiques dans les cantons catholiques de la Suisse centrale. Il prit des mesures disciplinaires fermes à l'encontre des prêtres qui menaient une vie dissolue plutôt que de faire paître, en bons pasteurs, leur troupeau (cf. Ez 34, 3ss.). Il réagit vivement devant la mauvaise constitution générale de l'Eglise, en réalisant avec perspicacité les décisions conciliaires concernant la formation du clergé et l'évangélisation. Il posa ainsi les fondements d'un renouveau spirituel durable. En 1579, Borromée créa à Milan le *Collegium Helveticum* destiné à la formation du clergé suisse et le dota de 50 bourses d'étude; en 1584, il soutint la fondation du Collegio Papiro à Ascona. Toujours en 1579, il promut l'établissement d'une nonciature stable en Suisse (qui devint effective en 1586, après la mort du saint). Il soutint aussi l'ouverture d'un collège jésuite et d'un séminaire presbytéral. Les jésuites s'établirent à Lucerne en 1579, à Fribourg en 1580. Sur proposition de Borromée et grâce à l'appui du nonce apostolique en Suisse, Mgr Giovanni Francesco Bonhomini, les

capucins ouvrirent leurs premières missions en Suisse alémanique: à Altdorf en 1581, à Stans en 1582, à Lucerne en 1583, à Schwyz en 1585. Ces nouveaux ordres religieux, axés sur l'éducation de la jeunesse et l'évangélisation, allaient façonner l'Eglise catholique en Suisse sur le long-terme.

(2) *L'idéal épiscopal du Concile de Trente*

Au temps de Borromée, les évêques revêtaient souvent les habits et le style d'un « dominus ». Borromée, quant à lui, incarnait un nouveau type de pasteur; sa manière novatrice de conduire l'Eglise correspondait à l'idéal épiscopal promu par le Concile de Trente: que les évêques se considèrent comme « pères et pasteurs », au lieu d'être des seigneurs ou des « dominateurs » du peuple de Dieu, qu'ils président aux destinées de leurs sujets non pas pour régner en maîtres, mais pour les aimer comme des fils et des filles, puisque l'amour peut davantage que le pouvoir. Le Concile enjoignit les évêques à résider dans leur diocèse, pour qu'ils puissent conduire leur troupeau à l'image du bon pasteur « dans la justice et la vérité », plutôt que de l'abandonner à lui-même comme de vulgaires mercenaires. La fonction de pasteur comprenait aussi l'extension du droit et le renforcement du devoir de visitation. Les évêques auront à visiter une fois par an, avec amour fraternel et zèle chrétien, l'ensemble – ou du moins la plus grande partie - du diocèse, ne tolérant aucun laxisme du clergé. Ce dernier est appelé à s'illustrer en moralité, parole et science devant la part du peuple de Dieu



qui lui a été confiée, comme il se doit aux véritables serviteurs de Dieu. Le Concile se pencha sur la conduite de vie des évêques en rejetant le népotisme. Il les exhorta à ordonner toute leur existence pour qu'elle soit un exemple de sobriété, modestie, abstinence et humilité. Que les évêques ne se contentent pas d'une maison modeste et d'une nourriture frugale, qu'ils veillent également à ce que leur style de vie ne laisse rien transparaître qui soit étranger à l'institution du ministère épiscopal: simplicité, zèle pour Dieu et mépris des vanités, voilà la consigne. C'est pourquoi le Concile interdit aux évêques toute tentative d'entretenir leur entourage familial avec des recettes provenant de biens d'Eglise.

(3) *Borromée prédicateur*

Borromée s'identifie à l'évêque idéal promu par le Concile de Trente; cela apparaît dans l'élan avec lequel il visita les régions qui lui avaient été confiées, fustigea les abus et chercha à y remédier avec force et conviction. Cela apparaît aussi et surtout dans son activité de prédicateur. Le Concile définit la prédication comme tâche première des évêques. Quand Charles Borromée s'établit à Milan, il déplora l'absence de prédication. Il réalisa sa vocation d'évêque dans l'annonce apostolique: non seulement il prêcha souvent et volontiers (parfois 4 fois par jour), mais il n'hésita pas non plus à remplacer un prédicateur qui en fût empêché. Nous avons maints témoignages relatifs au Carême. Durant le Moyen Age, les évêques cédèrent amplement la prédication aux ordres men-

dians, en se limitant à une présence aux grandes solennités, sans prêcher et encore moins remplacer un prédicateur absent. L'Eglise, du temps de Borromée, était plutôt un exemple de subtile bureaucratie et fine diplomatie que d'annonce évangélique. Pour nous, il est non seulement important de savoir que saint Charles prêcha, mais aussi de connaître la manière et l'objet de ses prédications: il se rapproche là des grands évêques de l'Eglise ancienne, comme Augustin et Ambroise. Il aimait illustrer le fondement biblique de l'Évangile, car le prédicateur doit l'*annoncer*. Celui qui se consacre à la prédication doit se préparer à la tâche comme le fit Jean-Baptiste: le prédicateur doit être la «voix» de la «parole» qui est le Christ. Les prédications de Borromée recelaient une critique prophétique de la société, comme lorsqu'il s'en prit à la richesse basée sur l'avarice et l'usure et exhorta les riches à dévoiler leurs richesses et les distribuer aux pauvres - dans la pure tradition des premiers évêques.

(4) La réforme de l'Eglise commence par un renouvellement intérieur

Le zèle apostolique de Charles Borromée visait le renouvellement intérieur, comme il est donné de voir surtout dans la réforme de la conduite de vie et la formation du clergé. Il adressa des admonitions aux prêtres. Par rapport à la tentation de l'activisme et de la mondanité, il signala l'essentiel: es-tu prêtre? Ne néglige pas de t'occuper de toi-même, prends du temps pour toi-même, d'autant plus si tu te donnes généreusement; lorsque tu penses aux âmes des autres, pour lesquelles tu as été appelé à ta fonction, n'oublie pas la *tiemme*. Borromée concrétisa ces exhortations dans le quadruple «*meditari*», prière intérieure contemplative secondée par la mystique catholique de son temps: «quand tu administres les sacrements, considère ce que tu es en train de faire; quand tu célèbres la Messe, considère ce que tu présentes; quand tu récites les psaumes en chœur, considère à qui tu t'adresses et ce que tu lui dis; quand tu conduis les âmes, considère par quel sang elles ont été lavées». Les appels de Borromée en faveur d'un renouvellement intérieur des prêtres rappelle l'exhortation faite par Hans Urs von Balthasar au début

du Concile Vatican II: «qui ne veut pas d'abord écouter Dieu n'a rien à dire au monde. Il se plonge peut-être dans l'activisme, comme bien des prêtres et des laïcs, jusqu'à la perte de conscience et à l'épuisement et il néglige l'essentiel jusqu'à se mentir pour oublier cette carence ou pour la justifier».

(5) Principe synodal en communion avec l'évêque

Convaincu que pour être vraiment Eglise, tout le peuple de Dieu doit pouvoir se mesurer à l'Évangile, Charles Borromée développa une ample activité synodale: les «*Acta Ecclesiae Mediolanensis*» attestent onze synodes diocésains et six synodes provinciaux. A la suite du Concile de Trente, qui prescrivit des synodes provinciaux tous les trois ans au moins, le principe synodal devint une constante structurelle de l'activité épiscopale de Borromée. Il comprit la réforme ecclésiale comme un engagement du peuple de Dieu tout entier «en communion avec son évêque». L'organisation d'un concile provincial tous les trois ans, l'échange nourri de correspondance avec les confrères évêques suffragants et les visites pastorales produisirent une succession d'échanges réciproques d'informations et promurent finalement la coresponsabilité. Dans un certain sens, cela préfigura les actuelles conférences épiscopales à dimension régionale. En s'imaginant que les énergies de la réforme auraient eu un impact durable sur les gens, Charles Borromée esquissa des certitudes claires et modernes. Il fut assez avisé pour se choisir une équipe de collaborateurs pourvue de mérites, qui devint une pépinière de pasteurs exemplaires.

(6) Les Eglises particulières comme noyau de la Réforme

Lorsque Charles Borromée quitta Rome en 1565/1566 pour réaliser la réforme tridentine dans le diocèse de Milan et dans la partie catholique de la Confédération helvétique, il déplaça l'épicentre de la réforme de son noyau central, Rome, vers son Eglise particulière et fit entendre que le Concile ne s'identifiait pas seulement avec une décision politique ou organisationnelle de la papauté, mais avec des événements de portée universelle: toute Eglise particulière était

appelée à un engagement spécifique et avec elle, chacun de ses pasteurs. Borromée n'attendit pas que Rome le précède dans la réforme; tout au contraire, il prit au sérieux son droit et devoir de réformer l'Eglise particulière qui lui avait été attribuée. En s'appuyant sur la tradition ancienne de l'Eglise, saint Charles Borromée était tout à fait conscient de la coresponsabilité des évêques, de la communion entre Eglises particulières. Ses contacts intenses avec d'autres évêques enclins au changement révèlent un réseau d'Eglises particulières qui promeut la réforme de façon exemplaire, malgré la situation à Rome, où le népotisme et l'idée d'évêque «*dominus*» tenaient encore le haut du pavé.

(7) Sentinelle de la foi en des temps difficiles

Charles Borromée vécut en des temps difficiles, caractérisés par la séparation des confessions chrétiennes et par la persécution de fidèles d'autres religions plus que par une culture du dialogue. Bien des aspects de l'œuvre de Borromée nous paraissent surprenants et critiquables. N'oublions pas que Borromée, animé de zèle pour la foi catholique, poursuivit dans la Mesolcina des protestants qui avaient fui l'Italie et qui furent ensuite accusés de sorcellerie, avec toutes les conséquences que cela entraînait alors. En cela il fut un fils de son époque.

(8) A titre de conclusion

Nous souhaitons que les traits essentiels de la personnalité de saint Charles Borromée - c'est-à-dire l'incarnation de l'idéal épiscopal du Concile de Trente, l'activité de prédicateur et de réformateur de l'Eglise, l'accent posé sur le renouveau intérieur dans la mise en œuvre des décrets conciliaires, l'unité de vie intérieure et d'activité pastorale, d'ascèse et de magistère ecclésial, de guide de l'Eglise ambrosienne et de service à l'Eglise universelle -, puissent, à l'occasion des 400 ans de sa canonisation, nous inciter à poursuivre avec doigté et courage l'accueil du Concile Vatican II, véritable réforme de nos Eglises particulières.

Les évêques suisses

Villars-sur-Glâne/FR, le 7 septembre 2010